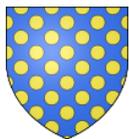


MAIRIE  
DE  
**MONTRÉSOR**



**MONSIEUR LE MAIRE  
DE LA COMMUNE DE  
MONTRESOR  
A :**

---

## **CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 02 JUIN 2020**

---

### Compte rendu.

Le Conseil municipal s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie de Montrésor le mardi 02 juin 2020 à 20h30.

Dates de convocation et d'affichage : 26 mai 2020.

Nombre de conseillers en exercice : 11.

Présents : 11. Votants : 11.

Membres présents : Mmes PERRY PIVET PORCHERON SOUVERIN. M.M. COURATIN GALLAIS GAULTIER LALIEUX MOUSNY POUIT TOURATIER.

Secrétaire de séance : M. Franck GALLAIS.

Quorum : 6. Le quorum étant atteint, le Conseil municipal peut délibérer.

Sauf mention contraire, les délibérations sont prises à l'unanimité des votants.

M. le Maire introduit la réunion en exprimant son souhait de faire désormais un point d'information sur les projets et les initiatives communaux, en préalable à l'examen des questions à l'ordre du jour.

- un arrêté sera pris pour autoriser l'occupation du domaine public par les cafés/restaurants du village.

- réhabilitation du local technique impasse de la Ronde : un échange de terrains avec le Conseil départemental d'Indre – et – Loire sera un requis préalable à la restauration du bâtiment. Ce dernier sera par la suite doté de panneaux photovoltaïques.

- M. Luc POUIT présente le projet géothermie : il devra commencer par l'isolation des bâtiments communaux.

- Mme PIVET s'attache à la reprise du site informatique de la Mairie et demande des devis de mise à jour de l'informatique de la mairie.

- M. COURATIN fait le point sur les travaux de réfection des sanitaires du Val d'Indrois.

## **ORDRE DU JOUR**

Approbation du compte rendu de la réunion de Conseil municipal du lundi 25 mai 2020.

Il est approuvé à l'unanimité.

### **Conseil municipal**

---

1. Désignation des délégués de la commune au sein des syndicats intercommunaux.

#### **Délibération.**

Les conseillers se répartissent les délégations au sein des syndicats intercommunaux conformément au tableau joint au présent compte rendu.

2. Election des membres de la commission d'appel d'offres.

**Délibération.**

Mme PIVET, M.M. POUIT et GAULTIER sont désignés membres titulaires, Mmes PORCHERON, SOUVERIN et M. MOUSNY membres suppléants.

3. Désignation du délégué communal auprès du comité national d'action sociale.

Le Conseil municipal reporte sa décision.

4. Nomination du représentant du Conseil municipal pour siéger à la commission de contrôle des listes électorales.

**Délibération.**

Les conseillers désignent M. Gilles MOUSNY en qualité de représentant du Conseil municipal à la commission de contrôle des listes électorales.

5. Constitution des commissions municipales.

Les conseillers se répartissent les missions au sein des commissions municipales, conformément au tableau joint au présent compte rendu.

### **Intercommunalité**

---

6. Adhésion de la commune aux groupements de commandes proposés par la communauté de communes Loches Sud Touraine pour les fournitures de voirie, la reliure des registres de la Mairie et pour l'achat de défibrillateurs.

**Délibération.**

Le Conseil municipal adhère aux groupements de commande pour les fournitures de voirie, la reliure des registres de la Mairie et l'achat de défibrillateurs.

### **Aménagement urbain**

---

7. Site Patrimonial Remarquable : indemnisation de la commissaire enquêteur.

Le Tribunal administratif d'Orléans, à l'origine de la nomination du commissaire enquêteur, sollicite une indemnisation d'un montant de 2 773, 79 €.

**Délibération.**

Le Conseil municipal attribue une indemnité d'un montant de 2 773, 79 € au commissaire enquêteur ayant mené l'enquête publique utile au SPR de Montrésor.

8. Renouvellement de l'éclairage public rue de la Couteauderie, de l'allée des Perrières et de la rue Abel Marinier.

M. POUIT présente le programme de renouvellement d'éclairage public.

**Délibération.**

Le Conseil autorise M. le Maire à déposer le programme de renouvellement d'éclairage public de la rue de la Couteauderie, de l'allée des Perrières et de la rue Abel Marinier auprès du syndicat intercommunal d'énergie d'Indre – et – Loire.

### **Commerces – marché du samedi matin**

---

9. Demandes d'emplacement sur le marché du samedi matin et de vente ambulante.

- M. Guillaume GARANNE, viticulteur, sollicite un emplacement sur le marché.

**Délibération.**

Le Conseil ne retient pas cette demande, à 9 voix contre et 2 abstentions.

- Mme Gisèle DAUMAIN demande de pouvoir exercer son activité ambulante spécialisée dans le jardinage, graineterie et accessoires de jardins dans la commune.

**Délibération.**

Les conseillers acceptent cette demande.

- Mme Raphaëlle COCHE sollicite un emplacement pour son restaurant ambulant proposant des crêpes et des galettes.

**Délibération.**

Les conseillers déclinent cette demande.

- M. Franck MANSARD demande un emplacement pour sa remorque foodtruck sucré (chichis, barbe à papa, glaces...).

**Délibération.**

Les conseillers ne retiennent pas cette proposition à 9 voix contre et 2 abstentions.

**Vie associative**

---

10. Demande du Comité d'Animation Montrésorien d'utilisation du bâtiment communal 12, Grande Rue comme atelier de confection des décorations.

**Délibération.**

Le Conseil municipal accepte cette mise à disposition jusqu'en janvier 2021. M. MOUSNY s'abstient de voter. Les conseillers acceptent la proposition de revente du pont élévateur pour un montant de 2 000 €.

**Voirie – stationnement – gestion de l'espace public**

---

11. Matérialisation de bandes piétonnes centre bourg.

Le projet est présenté aux conseillers : la mise en place d'un sens unique en centre bourg a été un requis préalable. Des passages pour piétons seront matérialisés, des plots installés pour dessiner un parcours réservé.

12. Stationnement Grande Rue.

**Délibération.**

Le Conseil accepte le stationnement permanent des véhicules côté pair du n°2 au n°12 de la Grande Rue. Un essai sera tenté pour un sens unique rue Abel Marinier dans le sens Villeloin – Coulangé centre bourg.

13. Réfection du mur d'enceinte du cimetière.

La commission des travaux a reçu de premiers devis. Une déclaration préalable sera déposée aux services instructeurs.

14. Gestion des déchets ménagers – horaires de ramassage.

La communauté de communes Loches Sud Touraine sera sollicitée pour faire évoluer les horaires de collecte de la fin d'après – midi à la fin de matinée.

15. Gestion du container à verre.

Un arrêté sera pris pour interdire les dépôts sauvages et une information matérialisée sur invitant les usagers à prévenir la Mairie en cas de trop plein.

**Questions diverses**

---

- M. Luc POUIT demande si l'accueil de la Mairie dispose d'un registre de suggestions ouvert aux habitants. Ce dernier existe au secrétariat.
- M. Jean – Jacques LALIEUX évoque la nécessité de disposer d'un mini tracteur pour l'entretien des espaces verts de la commune. Il souligne également la nécessaire réfection du local technique.
- Le Conseil municipal échange également sur les questions orales du public lors des questions diverses. M. Le Maire souhaite une sollicitation préalable par écrit, de manière à répondre à ces sollicitations précisément et officiellement. Evidemment, des compléments d'informations peuvent être apportés après la réunion sur les sujets évoqués.

Affiché le 10 juin 2020 conformément à l'article L.2121-25 du Code général des collectivités territoriales.

Le Maire,  
Frédéric GAULTIER.